



RAPPORT D'ETUDE FINANCIERE: Budget primitif 2018 de la Chambre des métiers et de l'artisanat (CMA) de l'Ariège.

Le budget primitif 2018 de la CMA de l'Ariège a été transmis pour avis par le Préfet de la Région Occitanie (SGAR) à la DRFIP le 4 décembre 2017.

□ **Présentation du dossier :**

Le dossier transmis comporte les documents suivants: le budget consolidé de la CMA pour l'année 2018 (budget de fonctionnement, tableau financier prévisionnel et états annexes), la délibération du 28 novembre 2017 approuvant le budget et certaines délibérations relatives à cette assemblée générale. L'avis de la commission des finances du 20 novembre 2017 commentant les principales évolutions des deux composantes de l'établissement la Chambre des métiers et le CFA.

□ **Synthèse budgétaire.**

- **Section de fonctionnement :**

Le budget primitif 2018 de la CMA de L'Ariège s'équilibre en dépenses et en recettes à 4.253.627 € en augmentation de 2,5 % (+102.652 €) par rapport au budget modifié de 2017.

A - Dépenses de fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement	Budget 2017 modifié	Budget primitif 2018	Variation en montant	Variation en %
C 60 : achats consommables	329 771	337 486	7 715	2,3%
C 61 : services extérieurs	247 231	280 836	33 605	13,6%
C 62 : autres services extérieurs	219 667	224 457	4 790	2,2%
C 63 : impôts et taxes	147 135	153 432	6 297	4,3%
C 64 : charges de personnel	2 398 799	2 443 848	45 049	1,9%
C 65 : autres charges de gestion courante	94 580	94 554	- 26	0,0%
C 66 : charges financières	13 761	12 233	- 1 529	-11,1%
C 67 : charges exceptionnelles	12 855	-	- 12 855	
C 68 : dotation aux amortiss. et prov.	687 177	706 782	19 605	2,9%
C 69 : impôts / bénéfices et assimilés.				
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	4 150 976	4 253 627	102 652	2,5%

- Les dépenses réelles hors masse salariale s'élèvent à 1.102.997 €. Elles augmentent de 50.852 € (+4,8%) par rapport au budget précédent modifié.
- Les dépenses de personnel (CMA=33% ; CFA=67%) s'élèvent à 2.443.848 € ; elles progressent modérément de 1,9 % (+45.049 €) par rapport à l'année précédente.
- Les charges financières baissent de 11,1% (-1.529 €). Elles s'élèvent à 12.233 €.
- Les dotations aux amortissements augmentent de 2,9% (+19.605 €) à 706.782 €.

- **Situation des emplois.** La situation des emplois telle qu'elle est prévue au sein de l'établissement pour 2018 s'établit de la manière suivante:

	Titulaires	Stagiaires	Contractuels	Vacataires	
Centre de Formation	25	2	14	2	43
CMA	16	1	1		18
	41	3	15	2	61

B - Recettes de fonctionnement :

Recettes de fonctionnement	Budget 2017 modifié	Budget primitif 2018	Variation en montant	Variation en %
C 70 : ventes produits prestations de services	339 654	304 503	- 35 151	-10,3%
C 74 : subvention de fonctionnement	2 597 024	2 769 729	172 705	6,7%
C 75 : autres produits de gestion courante	693 935	697 540	3 605	0,5%
C 76 : produits financiers			-	
C 77 : produits exceptionnels	491 528	470 356	- 21 172	-4,3%
C 78 : reprises sur amortiss. et provisions	17 336	-	- 17 336	
C 79 Transfert de charges	11 500	11 500	-	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	4 150 976	4 253 627	102 652	2,5%

Les recettes de fonctionnement s'établissent parallèlement aux dépenses en équilibre à 4.253.627 € et en hausse de 102.652 € (+2,5%).

Les produits de l'exploitation diminuent de 35.151 € à 304.503 € (-10,3%).

Le montant des subventions s'élève à 2.769.729 € ; il augmente de 6,7 % (+172.705 €).

Les autres produits de gestion progressent légèrement de 0,5% (+3.605 €) ; ils s'élèvent à 697.540 €. La reprise au budget de la taxe pour frais de CMA représente 15,7% du total des recettes de fonctionnement et prévoit :

- pour ce qui concerne le droit fixe: un montant de 361.670 € - le nombre d'assujettis = 3.235
- pour le droit additionnel, un montant de 188.897 € (+droit additionnel supplémentaire : 116.735 €).

Section d'investissement :

Le budget d'investissement de la CMA s'élève à 241.770 € en légère diminution de 0,3% par rapport au budget modifié 2017. Il prévoit notamment un montant de 73.375 € d'aménagements / installations et de 109.268 € d'équipements mobiliers et informatiques, auquel vient s'ajouter le remboursement du capital des emprunts pour un total de 53.214 € (en hausse de 3,1%).

Ces dépenses prévisionnelles seront financées par subventions à hauteur de 18.895 € et par la CAF de l'exercice 236.426 €. L'ensemble de ces dépenses d'investissement représente 5,4 % du budget total de la CMA en 2018.

□ - Situation financière (prévisionnelle).

Au vu des informations contenues dans les documents transmis, la structure financière de la CMA (CAF, évolution du niveau du fonds de roulement) laisse apparaître :

- une CAF prévisionnelle en hausse pour 2018 (+46.534 € / au budget modifié 2017) et une augmentation du fonds de roulement de 13.551 € qui porterait le niveau prévisionnel de ce dernier à 1.393 K€ en fin d'exercice représentant environ 143 jours de dépenses réelles de fonctionnement.

Au regard des données figurant au budget primitif 2018 de la CMA de l'Ariège, la situation budgétaire de l'établissement ne paraît pas susciter du point de vue de l'avis économique, d'observations spécifiques (budget en équilibre et augmentation prévisionnelle de la CAF notamment).